ECOLE MATERNELLE MARIE CURIE DE SAINT GERMAIN DU BOIS Circonscription de LOUHANS

Téléphone : 03 85 72 00 52 Courriel : 0711417E@ac-dijon.fr Adresse : route de Chalon

71330 Saint Germain du Bois

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 12 JUIN 2015

Début de la séance à 18h00

Membres présents :

Madame PERRUSSON, directrice de l'école,

Madame ROBELIN, maire de Saint Germain du Bois,

Monsieur MICHELIN, maire de Bouhans,

Madame BERBON et Madame FERRIER, enseignantes,

Madame DE ROSA, représentante des parents d'élèves,

Madame VIEUX, Déléguée Départementale de l'Education Nationale.

Membres excusés:

Monsieur RENAULT, Inspecteur de l'Education Nationale,

Monsieur VALETTE, enseignant spécialisé du RASED,

Madame MARIZY, adjointe au maire de Saint Germain du Bois,

Madame CATRY ET Madame FRANCO, représentantes des parents d'élèves,

Madame ARTUS et Madame MOISSON, ATSEM.

Membres absents:

Monsieur ROUFFIANGE, maire de Serley.

L'ECOLE ET SON FONCTIONNEMENT :

Effectifs et répartitions pour la rentrée 2015

Suite aux inscriptions qui ont eu lieu en mai et en juin, les effectifs connus pour la rentrée du mois de septembre 2015 sont les suivants : 8 élèves en toute petite section nés en 2013, 20 élèves en petite section nés en 2012, 12 élèves en moyenne section nés en 2011 et 18 élèves en grande section nés en 2010, soit 58 élèves qui seront répartis dans les trois classes.

Au vu de ces effectifs, la répartition envisagée est : une classe de toute petite et de petite sections, une classe de petite et de moyenne sections et une classe de grande section.

Néanmoins, ces effectifs, et donc ces répartitions, risquent d'évoluer en cas de nouvelles inscriptions.

C'est pourquoi la composition des classes ne sera affichée à l'école que le jour de la rentrée des élèves, c'est-à-dire le mardi 1er septembre 2015.

Madame FERRIER souhaite mettre en place un projet de rentrée échelonnée dans sa classe lors de la rentrée scolaire du mois de septembre 2015.

Ce projet à pour objectif d'améliorer la qualité de l'accueil des élèves en étant davantage disponible pour eux et leur famille. Le premier jour (mardi 1^{er} septembre 2015), la matinée sera divisée en quatre temps durant lesquels un seul groupe d'élèves sera présent à la fois. Le deuxième jour (mercredi 2 septembre 2051), la matinée sera divisée en deux temps afin d'accueillir séparément la moitié des élèves de la classe. Enfin le troisième jour (jeudi 3 septembre 2015), l'ensemble des élèves de la classe sera accueilli en même temps sur la matinée complète.

Ce projet est adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil d'Ecole. Si ce projet est validé par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, les parents en seront informés avant les vacances d'été, dans le cas contraire il sera repoussé à la rentrée scolaire du mois de septembre 2016.

Lors de la rentrée scolaire du mois de septembre 2015, un changement d'enseignant aura lieu : Madame BERBON sera remplacée par une nouvelle ou un nouvel enseignant.

Mesdames FERRIER et PERRUSSON conservent leur poste respectif au sein de l'école maternelle.

Madame ARTUS et à Madame MOISSON continueront d'exercer leur fonction d'ATSEM dans les trois classes à la rentrée de septembre 2015.

Evolution des rythmes scolaires pour la rentrée 2015

Une note d'information a été transmise aux familles par la mairie de Saint Germain du Bois.

Les horaires de l'école seront les suivantes : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h00, ainsi que le mercredi matin de 9h00 à 12h00.

Les activités périscolaires auront lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h20 à 13h35 et de 16h00 à 16h30.

Les crédits scolaires

Ces crédits servent à acheter les fournitures scolaires courantes (cahiers, classeurs, crayons, feuilles...) ainsi que du matériel pédagogique pour travailler en classe.

Les crédits scolaires alloués par la mairie pour l'année civile 2015 s'élèvent à 50 euros par élève.

La coopérative scolaire et les actions d'autofinancements

Pour rappel, l'école est affiliée à l'Office Central de la Coopérative de l'Ecole (OCCE).

A ce titre, un compte bancaire intitulé « Coopérative Scolaire », contrôlé par cet office, est alimenté par les dons des parents d'élèves et les actions d'autofinancement organisées par l'école qui seront présentées plus loin.

Cet argent sert à enrichir le quotidien de la classe (achat de matériel pédagogique, d'ingrédients pour les recettes de cuisine, financement des goûters, spectacle, sorties scolaires...).

Les recettes et dépenses réalisées en début d'année scolaire ont déjà été présentées lors du précédent conseil d'école.

Les nouvelles recettes enregistrées sont les suivantes : - tombola : 969,47 euros -271,50 euros suite au cambriolage de l'école, soit un réel bénéfice de 697,97 euros,

- dons des parents d'élèves pour le troisième trimestre : 367 euros.

Les nouvelles dépenses réalisées sont les suivantes : - acompte versé pour la sortie scolaire à Diverti'parc le lundi 22 juin 2015 : 237,12 euros,

- acompte versé pour le transport scolaire lors de la sortie scolaire à Diverti'parc le lundi 22 juin 2015 : 430 euros.

Le solde de ce compte au 12 juin 2015 est de 1469,37 euros.

Les prochaines recettes proviendront des photos des groupes-classes réalisées le lundi 1 juin 2015.

Les prochaines dépenses connues seront les suivantes (déjà intégrées au solde mentionné ci-dessus) :

- solde à verser pour la sortie scolaire à Diverti'parc le lundi 22 juin 2015 : 355,68 euros,
- solde à verser pour le transport scolaire lors de la sortie scolaire à Diverti'parc le lundi 22 juin 2015 : 430 euros.

LES PROJETS:

- Les trois classes accueilleront du personnel de la bibliothèque à l'école maternelle le vendredi 19 juin afin de d'écouter des contes présentés sous forme de kamishibaï.
- Un projet d'échange a lieu entre les classes de grande section et de cours primaire est afin de permettre aux élèves de grande section de découvrir l'école élémentaire et leur classe pour la rentrée prochaine.

Echange de la moitié des classes 4 mardis de juin en début-d'après-midi pour découvrir les locaux et pour des activités de lecture.

- Participation des MS ET GS au spectacle de l'élémentaire : Jacques BOILLEY et « La balade de l'épouvantail ».
- Rappel : sortie scolaire le lundi 22 juin 2015 pour les trois classes de l'école : déplacement pour la journée à Diverti'parc à Toulon-sur-Arroux.
- Rappel : Le matin du vendredi 3 juillet 2015, si les conditions météorologiques le permettent, les élèves des trois classes se rendront à proximité de la piscine pour faire des jeux collectifs et pique-niquer le midi dans le parc situé à proximité de l'école.

LES REALISATIONS ET LES BESOINS:

- Nous remercions la mairie pour la réparation de la porte d'entrée de l'école qui peut à nouveau s'ouvrir en grand, facilitant ainsi le passage des parents.
- Des demandes en matériel et investissement :
 - tiroirs du bureau de la classe jaune dégradés lors du cambriolage,
 - installation de coins afin de sécuriser, pour les élèves, les étagères du vestiaire de la classe des TPS/PS,
 - absence des deux barres servant à remonter les volets de la salle de sieste,
 - fonctionnement de certains verrous sur les fenêtres (salles de classe, salle de motricité),
 - dispositif pour maintenir les portes de l'école ouvertes en grand lors des entrées et des sorties,
 - sécurité du toboggan : espace trop important sur le pont entre les deux arcs,
 - installation d'une barrière de sécurité fixe sur toute la longueur de la rampe d'accès handicapé
 - installation de trois cloisons mobiles dans la classe des TPS/PS,
 - signalement d'une fuite d'eau provenant du plafond dans la réserve,
 - signalement de vitres fendues dans la classe des MS et dans la salle de motricité,
 - réfection des murs de la classe des TPS/PS,
 - recrutement d'une troisième ATSEM pour que chaque classe puisse disposer d'une ATSEM à temps plein (au moins le matin).

QUESTIONS TRANSMISES AUX REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES:

La séance est levée à 20h00 .

Maud PERRUSSON, Directrice de l'école maternelle Marie Curie de Saint Germain du Bois